

## PHILOSOPHIE

### ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**François Calori, Marc Crépon, Catherine Larrère,  
Quentin Meillassoux, Alain Petit, Ivahn Smadja**

**Coefficient de l'épreuve :** 2.

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 heure.

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes, dont environ 20 minutes d'exposé et dix minutes de questions.

**Types de sujet proposés :** question, une ou plusieurs notions.

**Modalités du tirage du sujet :** Tirage au sort d'un ticket comportant deux sujets au choix que le candidat lit devant le jury. Le candidat indique son choix au début de sa prestation orale.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** Dictionnaire de langue française ; tout dictionnaire des noms propres est exclu.

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun.

Le jury se réjouit une nouvelle fois de constater que les candidats, dans l'ensemble, ont su montrer, comme les années précédentes, une bonne maîtrise des règles formelles de l'exercice. Un grand nombre de leçons ont témoigné d'un effort de clarté dans l'argumentation et l'élocution, d'un souci de construction de leur propos, d'une maîtrise des contraintes de temps, et, ce qui n'est pas négligeable, d'une bonne résistance à la charge émotionnelle que représente l'oral d'un concours.

Sur trois points particulièrement, les candidats ont paru avoir entendu les recommandations que nous formulions dans le rapport de l'année précédente :

1) Rares ont été les exposés totalement déstructurés et dépourvus de fil conducteur ou ceux qui tournent court au bout de dix minutes. Dans leur grande majorité, les candidats ont tenu le temps qui leur est imparti. Ce point est d'importance : le candidat ne doit jamais baisser les bras, quel que soit le sentiment qu'il peut avoir de ses éventuelles faiblesses, un 5 ou un 6 étant toujours plus facile à compenser qu'un 2.

2) Ils ont fait montre de davantage de réactivité sur des sujets qui pouvaient les décontenancer au premier abord, sans se laisser désarçonner par leur manque de connaissances philosophiques, auxquelles ils auraient pu immédiatement se raccrocher. Ils se sont ainsi prêtés davantage au jeu de la réflexion et de l'analyse conceptuelle, avec, parfois, de très belles réussites.

3) Il avait été demandé que, face à une notion ou à un concept, dont les limites n'étaient pas faciles à cerner, les candidats s'efforcent de le distinguer de notions voisines, avec lesquelles il pouvait être confondu ou dont il pouvait être rapproché - qu'ils proposent donc une méthode d'analyse, de distinction et de clarification, davantage qu'un collage de vagues références et de confuses réminiscences. Ce fut souvent le cas.

A l'inverse, les notes les plus faibles ont été attribuées à des exposés dans lesquels les candidats se sont dérobés à l'analyse de la (ou des) notion(s) proposée(s), ou l'ont menée avec une trop grande approximation, ce qui les a conduits parfois à des contre-sens majeurs, plus fréquemment à des développements hors sujets et à l'énoncé de thèses trop générales qu'aucune véritable argumentation, ni aucune illustration précisément décrite ne venait étayer. Le jury tient à rappeler cette trivialité : même si la durée de la préparation leur apparaît très

courte, les candidats doivent toujours se donner le temps de la réflexion et ne pas chercher d'emblée à se raccrocher à ce qu'ils pensent connaître, à des souvenirs de lecture ou des bribes de cours décalées.

Il faut également rappeler l'importance que revêt pour la suite de l'exercice le moment de l'introduction. Le candidat doit y poser le plus clairement possible une problématique précise qui servira de fil conducteur à l'ensemble de la démarche, dessinant de ce fait l'extension et les limites qu'il entend donner au sujet et dégageant ses enjeux fondamentaux. Elle doit aussi **explicitement** annoncer le plan adopté. Trop souvent, celui-ci n'apparaît être qu'une simple tripartition statique et artificielle : il doit au contraire proposer une dynamique, où les différents moments s'enchaînent selon une articulation rationnelle. Chaque moment doit avancer une thèse spécifique, appelée par le moment précédent et appuyée sur le repérage des limites propres de ce dernier. Dans le cours de leur exposé, les candidats devront rendre sensible cette articulation, en marquant nettement les différentes parties (un court temps de respiration n'est pas inutile, pour le candidat comme pour le jury) et leur enchaînement.

Les candidats ont également montré qu'ils avaient entendu nos recommandations quant à la disposition d'esprit avec laquelle aborder la reprise qui fait suite à leur exposé. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette discussion et rappeler aux candidats qu'elle n'a jamais pour objectif de les mettre en difficulté et ne vise en aucune manière à les enfermer dans d'éventuelles contradictions. Elle doit au contraire donner occasion de clarifier certains aspects implicites dans l'exposé, préciser des points obscurs ou allusifs, voire en aborder de nouveaux, dégager un aspect de la question à côté duquel ils seraient passés ou une référence qui semblait s'imposer et qu'ils auraient oubliée. Elle peut être l'occasion de spectaculaires rétablissements. Que les candidats en soient assurés : le principe de cette interrogation est toujours bienveillant. Deux attitudes symétriques sont donc à proscrire : le refus du dialogue et le raidissement sur les seuls arguments développés dans l'exercice lui-même, contre toute invitation à faire varier la perspective ; l'abandon empressé à toutes les suggestions émanant du jury, avant même toute réflexion, les prises de position de l'exposé n'important plus en aucune façon. Entre ces deux écueils, le candidat doit s'efforcer de montrer souplesse et réactivité, sans pour autant renoncer à toute fermeté d'argumentation ; il ne doit pas vouloir masquer à tout prix ses perplexités, ses doutes, ses interrogations, ses revirements : le jury s'efforce au contraire d'offrir alors les conditions d'expression d'une pensée au travail, avec ce que cela peut comporter de tâtonnements et d'hésitations.

Cette session du concours a offert au jury le très grand plaisir de voir des candidats qui avaient échoué l'année précédente avec des notes médiocres en philosophie obtenir parmi les meilleurs résultats de cet oral, avec d'excellentes prestations, alliant sens de la problématisation, vigueur de l'argumentation, richesse et précision dans les références philosophiques convoquées. Preuve, s'il en était besoin, que le travail fourni pendant l'année pour la préparation de cette épreuve est aussi payant que dans les autres disciplines. Trop de candidats semblent encore ne pas en être persuadés et donnent l'impression d'aborder cette épreuve sans véritable préparation, ne témoignant pas même de la culture philosophique qu'on pourrait attendre d'un solide bachelier littéraire. Les exigences du jury sont pourtant loin d'être excessives : la note moyenne de 8 est à la portée de chacun, soit un gain considérable de 4 à 5 points pour les candidats les plus faibles. Cela nécessite néanmoins qu'on s'astreigne pendant l'année à un effort minimal de lecture, de familiarisation avec les grands penseurs de l'histoire de la philosophie, et surtout à l'exercice régulier de la discussion argumentée.

Pas plus que l'épreuve générale de l'écrit, l'oral de philosophie n'est un exercice d'érudition. Sauf très rares exceptions, une connaissance manquante, une référence ignorée ne

constituent jamais une raison suffisante de sanctionner un exposé, et nombre de bonnes, voire très bonnes prestations, ont réussi à déployer une réflexion pertinente malgré un déficit manifeste d'information. Le recours immédiat à d'approximatives récitations scolaires ne représente même bien souvent que l'esquive la plus évidente de la véritable charge problématique d'une question. Comme nous l'avons indiqué dans le rapport de l'épreuve écrite, les litanies fastidieuses de noms jetés pêle-mêle pour donner du brillant à un exposé, les simples allusions et les citations décoratives doivent être absolument bannies.

Néanmoins, il va sans dire qu'un solide bagage de connaissances philosophiques précises ne saurait être considéré comme un handicap. Le recours à une référence philosophique, pour peu qu'elle soit développée, argumentée et bien intégrée à la continuité de l'argumentation, constitue au contraire le meilleur moyen de nourrir sa propre réflexion, d'ouvrir de nouvelles dimensions problématiques, d'affiner des distinctions conceptuelles, d'approfondir une ligne de réflexion. Trop peu de candidats semblent prêts à l'effort nécessaire à l'acquisition d'une telle culture. Pourtant, les meilleurs exposés, comme on le verra un peu plus bas, sont ceux qui ont réussi à allier à un sens évident de la problématisation et de l'argumentation la richesse et la précision de références philosophiques maîtrisées et employées à bon escient, à un degré parfois vraiment impressionnant.

A cette relative impréparation et ce manque de connaissances précises, nous pouvons peut-être rattacher une tendance de plus en plus marquée des candidats à se détourner systématiquement des sujets les plus classiques, pour leur préférer des sujets plus originaux ou moins répertoriés dans la tradition philosophique, lorsque, comme il arrive très souvent, nous nous efforçons de les associer dans le choix proposé. La tendance s'est manifestement renversée, puisque le rapport du jury 2005 insistait sur l'excès inverse. Désormais les candidats fuient souvent les sujets classiques, pour un résultat parfois catastrophique : l'impression dominante est qu'il s'agit là d'un choix par défaut, moins dicté par l'audace d'affronter des sujets peu arpentés, ou par la soudaine inspiration que pourrait susciter le sujet « non-classique », que par la conscience de l'absence des connaissances minimales requises par le traitement des sujets classiques. C'est là précisément le point inquiétant, tant les sujets évités font appel à des problématiques supposées abordées depuis les classes terminales.

Rappelons à ce propos que si le jury valorise bien sûr l'originalité dans le traitement d'une question et dans la perspective problématique adoptée, il n'en fait pas non plus l'unique critère de son évaluation, et saurait très bien se satisfaire d'un exposé solide, charpenté, traditionnel sur une question classique, pour peu qu'il témoigne d'une appropriation personnelle minimale du problème et ne se limite pas seulement à la récitation mécanique d'un passage d'un cours ou d'un manuel.

Qu'il soit possible d'obtenir une excellente note sur des sujets très classiques, même sans maîtriser parfaitement des références essentielles, en témoignent quelques belles prestations comme celles portant sur « Le sens du travail » ou sur « Qu'est-ce qu'une interprétation ? ». D'autres ont pu montrer davantage de maîtrise du corpus philosophique, comme cette leçon sur « L'oubli » qui a su développer de suggestifs passages sur Freud, Kierkegaard et Nietzsche (entre autres), tout en s'attachant à prendre en considération les différents aspects de la question et ses enjeux fondamentaux, politiques et moraux notamment.

Ces remarques ne doivent bien sûr pas amener les candidats à l'excès inverse, qui consisterait à refuser d'aborder des sujets moins conventionnels. Ceux-ci ont également été l'occasion de fort belles prestations, comme celle de ce candidat qui, dans un exposé portant sur « Le féminin », parfois un peu trop narratif et ne problématisant pas suffisamment le rapport entre genre et sexe, a su faire montre d'une très bonne connaissance des aspects historiques de la question mais aussi des différentes perspectives contemporaines, à commencer par les travaux de Judith Butler.

Le jury tient également à manifester sa frustration devant l'incapacité de certains candidats à mobiliser des connaissances relevant d'autres champs disciplinaires et à faire valoir leur culture générale, notamment littéraire ou historique. Il s'agit là pourtant d'un impératif, le travail sur ce matériau « extra-philosophique » permettant seul d'éviter que certains exercices se perdent dans de stériles abstractions ou dans d'insignifiantes platitudes. Ici encore, quelques-uns des meilleurs exposés se sont signalés par l'aisance avec laquelle ils parvenaient à nourrir leur réflexion d'éléments empruntés à différents domaines, sans sacrifier pour autant leur continuité argumentative. Rappelons que la référence à un exemple littéraire, cinématographique, artistique ne peut se limiter à une simple mention allusive, mais appelle une véritable analyse qui manifeste sa pertinence pour le sujet.

Cette année encore, le jury déplore tout particulièrement la fréquente négligence de toute perspective sociologique, ethnologique ou économique, même minimale, sur des sujets qui ne pouvaient pourtant s'en dispenser. Sur ce point également, il ne s'agit pas de croire que le jury attend une érudition particulière : il saurait se contenter d'indications suggestives. Il n'ignore pas que ces disciplines ne sont pas spécifiquement au programme des classes préparatoires. Mais le candidat s'y est nécessairement confronté, ne serait-ce qu'en travaillant l'épreuve d'histoire. Et les exigences de la préparation du concours ne le coupent pas à ce point du monde qu'il ne puisse au moins mentionner la pertinence d'une perspective sociologique sur certaines questions. Une leçon sur "L'argent" se contente de voir en celui-ci une "transaction arbitraire imposée par une instance un peu anonyme", semblant tout ignorer de Marx, Adam Smith, Simmel ou Bourdieu et ne propose pour seule référence littéraire, expédiée en quelques phrases, que le Père Grandet, dont l'avarice est identifiée aux moeurs bourgeoises.

Le jury rappelle également l'impérative nécessité de nourrir sa réflexion par le recours à des exemples, des situations, des cas précis. La pratique de la description, qu'elle soit d'inspiration empirique ou phénoménologique, comme on voudra, n'est pas une simple fioriture de l'exercice philosophique, mais une de ses conditions indispensables. Elle est pourtant parfois totalement absente de certains exposés. Les prestations les plus décevantes ont sans doute été celles qui ont le plus opiniâtrement dédaigné de prendre en compte ces données concrètes de l'expérience, au risque de se perdre dans de fastidieuses constructions spéculatives, dénuées de tout ancrage dans les phénomènes, et donc de tout fondement. Ainsi le traitement d'un sujet comme « Y a-t-il une vérité du sensible ? » aurait gagné à ne pas se cantonner à une problématique scolairement métaphysique pour aborder peut-être la question de la saisie de l'essence dans l'expérience sensible, dans le cas de la recherche spécifique du peintre par exemple, ou encore dans le cas du savoir sensible de l'œnologue, etc. Un sujet comme « Qu'est-ce qu'un ami ? » aurait sans doute mérité une réflexion précise sur les conditions concrètes de l'amitié, sur les moyens de la cultiver, les circonstances et les raisons qui la font naître ou dépérir, une interrogation sur la différence entre l'amitié et les différentes formes de sentiments proches, voire sur leur possible ambiguïté, etc. Il est enfin très difficile d'envisager de manière convaincante un sujet comme « Y a-t-il une histoire de la raison ? » sans véritablement prendre en compte les modalités concrètes de l'accomplissement supposé d'une raison dans l'histoire universelle.

Le jury tient à féliciter particulièrement les candidats qui ont eu le courage d'affronter des sujets de type épistémologique, faisant intervenir une réflexion sur la nature et les conditions de possibilité de la connaissance scientifique, voire des éléments d'histoire des sciences. Ces sujets demeurent toujours beaucoup trop systématiquement évités, alors même qu'ils sont souvent l'occasion de grandes réussites. Cette stratégie d'évitement est

difficilement compréhensible puisque cette dimension de l'activité philosophique est sans doute celle qui bénéficie, en termes de manuels et de présentations synthétiques, des meilleurs outils. Un travail minimal sur ces questions pendant les années de préparation est sans nul doute celui qui serait le plus immédiatement profitable. Les candidats s'exagèrent très certainement les exigences du jury en termes de culture scientifique, qui n'excèdent pas celles que l'on peut attendre de « l'honnête homme » aujourd'hui, celles qu'un cursus scolaire, fût-il littéraire, devrait permettre d'acquérir. Ainsi, des sujets comme « Qu'est-ce qu'une loi de la nature ? » ou « Le calcul » ont été traités avec intelligence et finesse par les candidats, en réfléchissant à partir des éléments qui leur étaient disponibles. Dans le second cas, par exemple, le candidat a su développer de manière intéressante la question de l'organisation spatiale du calcul et l'importance du support matériel ou graphique des opérations, du boulier à la notation positionnelle. Un autre candidat qui n'a pas craint de traiter "Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre" est parvenu à aborder les aspects essentiels de la question, insistant d'abord sur le lien intrinsèque des mathématiques aux entreprises tant platonicienne que cartésienne. Il envisageait ensuite le côté plus proprement épistémologique du sujet, sans oublier l'enjeu philosophique, à l'aide de Koyré (et son analyse des relations entre galiléisme, platonisme, et anti-aristotélisme) et de Durkheim (introduction des statistiques en sciences sociales). Il concluait sur les limites de la mathématisation du réel en analysant avec intelligence la distinction pascalienne de l'esprit de finesse et de géométrie.

L'un des grands motifs de satisfaction du jury a été cette année la très grande qualité d'un nombre important d'exposés portant sur des sujets relevant, en totalité ou en partie, de la philosophie politique. La tendance est trop marquée pour relever seulement des hasards des tirages. Sur ces sujets plus que sur d'autres, les candidats montrent une bien meilleure maîtrise du corpus des références classiques, en même temps qu'une plus grande familiarité avec les éléments les plus marquants de la réflexion contemporaine ; ils parviennent à intégrer beaucoup plus aisément des connaissances empruntées à d'autres champs (histoire, sciences sociales,...) et à nourrir leur réflexion par l'évocation d'exemples précis et minutieusement analysés, n'hésitant pas à se référer à l'actualité politique. Sans doute faudrait-il s'interroger sur les raisons de cette meilleure préparation, d'autant plus sensible lorsqu'on la rapporte, par exemple, à la relative indigence du traitement des sujets relevant plus spécifiquement de la philosophie morale, qui suscitent souvent, au lieu d'une véritable problématisation philosophique, des développements moralisants, sans rigueur ni tension : domine toujours une tonalité vaguement kantienne, mais d'un Kant rendu insipide par une présentation non problématisée, très peu argumentée, ne semblant presque jamais témoigner d'une lecture de première main. Malgré nos remarques réitérées, les autres courants de l'histoire de la philosophie morale et leurs prolongements contemporains demeurent presque toujours ignorés. Encore une fois, le jury n'attend ici aucun prodige d'érudition, mais s'accorde à ne pas juger excessif que les candidats aient au moins conscience que l'utilité ait pu être sérieusement érigée en critère fondamental de l'évaluation morale...

Pour terminer sur une note positive, signalons donc les exposés qui, sur des sujets se rapportant à la philosophie politique ont su susciter le très grand intérêt, voire l'admiration du jury, obtenant parmi les meilleures notes de cette session. On peut ainsi évoquer la subtilité d'un traitement d'inspiration foucauldienne de la question « Qu'est-ce qu'une décision politique ? » ; l'engagement philosophique d'un candidat s'efforçant de répondre à la question de la possibilité d'un partage de la souveraineté en mobilisant d'un côté sa connaissance de *La République* de Bodin, de l'autre une réflexion informée sur la question de la construction européenne, du fédéralisme et du principe de subsidiarité ; la maîtrise argumentative de celui, qui, traitant "Qu'est-ce qu'une idéologie?" a témoigné d'une connaissance étendue des modernes (Destutt de Tracy, Feuerbach, Marx) comme des contemporains (Barthes, Badiou) ;

le sens de la problématisation de la candidate qui, travaillant sur « Faire la paix », a su évoquer Castel de Saint-Pierre, les fragments de Rousseau sur la guerre et prouver sa bonne connaissance du *Vers la paix perpétuelle* de Kant, sans jamais s'enfermer dans le simple commentaire, et a su mobiliser des éléments de réflexion plus contemporains sur les campagnes de « pacification » de la guerre d'Algérie, la reconnaissance d'un droit d'ingérence ou la question des guerres préventives ... Enfin, nous avons eu la joie d'écouter une leçon d'une qualité exceptionnelle sur "L'autorité" conjuguant une rare rectitude de pensée à des connaissances d'une étendue et d'une précision étonnantes. Le candidat pouvait notamment examiner, et ce de façon approfondie : la philosophie politique d'Aristote (et ses différents types d'autorité, de la famille à la Cité) ; l'engagement de Jean-Pierre Vernant dans la résistance (*Entre mythe et politique*, et le thème de la fraternité combattante sous l'égide d'une autorité librement choisie) ; et enfin le cours de Michel Foucault, *L'herméneutique du sujet*, dans lequel il examine la notion socratique de "gouvernement de soi".

## SUJETS PROPOSÉS

**Le sujet choisi par le candidat est placé en premier.**

**Marc Crépon / Catherine Larrère**

La patience/ Qu'est-ce qu'une hypothèse ?  
La reconnaissance / La technique est-elle libératrice ?  
L'intolérance/ La singularité  
Le hasard / Qu'est-ce qu'un prophète ?  
La promesse/ L'ironie  
La fin de la guerre / L'inné et l'acquis  
Le naturel et l'artificiel/ L'amour-propre  
Qu'est-ce qu'un préjugé ? / La raison d'État  
La comédie / La sensation  
La vie a-t-elle un sens ? / La violence  
La mort a-t-elle un sens ? / La fausseté  
La représentation / Qu'est-ce qu'une machine ?  
La vérité a-t-elle une histoire ? / L'enthousiasme  
Les besoins et les désirs/ Le détail  
L'outil / Gouvernement des hommes et administration des choses  
Le sens du travail/ Le choix  
Les âges de l'humanité / La terreur  
Qu'est-ce qu'un principe ?/ Les sentiments ont-ils une histoire ?  
Le respect / Le tableau  
Le pardon / Qu'est-ce qu'être sceptique ?  
Le rêve/ L'égalité est-elle souhaitable ?  
La tolérance/ L'homme est-il la mesure de toutes choses ?  
Le nu et la nudité/ L'histoire se répète-t-elle ?

Qu'est-ce qu'un bon gouvernement ?/ La maladie  
La santé / L'harmonie  
Croire et savoir / Le cynisme  
La prudence/ Classer  
Qu'est-ce qu'une nation ?/ Contingence et nécessité  
L'État de droit/ Le plaisir  
La valeur de l'art/ Education et instruction  
L'humour / L'idée de civilisation  
La paresse/ Le cynisme  
L'illusion / Suis-je propriétaire de mon corps ?  
Qu'est-ce qu'un paysage ? / Le droit de punir  
L'idée de progrès/ Le témoignage  
L'admiration/ Le vrai et le vraisemblable  
L'enfance/ Culpabilité et responsabilité  
Le sauvage/ La richesse  
La fatalité/ Qu'est qu'une image ?  
La limite/ Information et opinion  
Le commencement / Qu'est-ce qu'un monstre ?  
La jalousie/ L'athéisme  
L'hypocrisie / La négation  
La règle/ L'innocence  
La méthode/ Tout est-il politique ?  
Qu'est-ce qu'un mythe ?/ La mauvaise foi  
L'idée de paix / La mesure  
L'oubli/ Qu'est-ce qu'une injustice ?  
Qu'est-ce qu'être nihiliste ?/ Passions, intérêt, raison  
Le secret / Le don  
L'amitié / L'absolu  
Y a-t-il des guerres justes ? / Le calcul  
Enseigner et éduquer / Le sujet de l'histoire  
La communication / L'homme est-il un animal ?  
Le sport/ La dialectique  
Le féminin/ Qu'est-ce qu'une preuve ?  
Le présent / Tout est-il relatif ?

### **Alain Petit / Quentin Meillassoux**

Cause et raison - L'ennui  
La connaissance du futur- L'amour de soi  
Rêver- La réalité du passé  
Qu'est-ce qu'un être vivant ? - Le progrès  
L'autobiographie - Le Dieu des philosophes  
La lettre et l'esprit - L'occasion  
Qu'est-ce qu'une idéologie ? - Expérience et vérité  
La fortune - Avoir du jugement  
L'histoire est-elle une science ? - Le sommeil  
Les bonnes manières - L'abstraction  
L'honneur - Le comment et le pourquoi

Science et hypothèse - Le mérite  
Peut-on avoir raison contre tous ? - Le sublime  
Le cynisme - Imagination et raison  
L'idée d'ordre - La nuit  
Y a-t-il un droit de la guerre? - L'inquiétude  
La résistance - L'image  
La force des choses - La question: "Qui ?".  
Faut-il suivre ses intuitions? - Le travail  
Prouver- la force d'âme  
L'argent - Que nous apprend le faux?  
La responsabilité- Qu'est-ce qu'un post-moderne?  
Donner son assentiment - La perspective  
L'intraduisible- Pourquoi s'étonner?  
L'innocence - L'imagination a-t-elle des limites?  
"C'est la vie" - L'artificiel  
Se raconter des histoires - Qu'est-ce qu'un monde?  
Le moi - L'intéressant  
Vivre caché - Le chaos  
"Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre" - Peut-on tout pardonner ?  
La fin justifie-t-elle les moyens ? - La conscience de soi  
Le choix - L'oligarchie  
Le bouc émissaire - Peut-on se passer de principes?  
Voir - La définition  
Y a-t-il de l'irréfutable ? - L'urgence  
L'inconscient - Le risque  
Qu'est-ce qu'une avant-garde ? - La dialectique  
Qu'est-ce qu'une nouveauté ? - L'aliénation  
L'injustice est-elle préférable au désordre ? - Etre précurseur  
Le tragique et le comique - Le bon sens  
L'ascétisme - Interpréter  
Avoir le sens de la situation - Le nombre  
La reconnaissance- Le nihilisme  
Abuser du pouvoir - Etre sceptique  
L'oubli - La peinture apprend-elle à voir ?  
Qu'est-ce qu'un mythe ? - L'aveu  
Quand faut-il désobéir ? - Le style  
La curiosité- Le cas de conscience  
Le bonheur des méchants - L'accident  
La mesure - Avons-nous le droit de juger autrui?  
Imiter - Nécessité et contingence  
Le héros - L'imperceptible  
Le jeu - La valeur de la pitié  
La négation - Que nous apprend le cinéma ?  
Jusqu'à quel point sommes-nous responsables de nos passions ? - Critiquer

**François Calori / Ivahn Smadja**

Les raisons de croire - Y a-t-il un droit de résistance ?



Faut-il partager la souveraineté ? - Le conditionnel.  
L'intérêt – Qu'est-ce qu'une personne ?  
L'usage des fictions – Qu'est-ce qu'une nation ?  
La peur - Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre.  
Faire la paix – Qu'est-ce qu'une preuve ?  
De quoi sommes-nous responsables ? - Classer.  
Légalité et légitimité – Peut-on tout mesurer ?  
Les caractères – Qu'est-ce qu'une expérience cruciale ?  
Y a-t-il des devoirs envers soi-même ? - Construire l'espace.  
La tolérance - Comment s'orienter dans la pensée ?  
La vertu s'enseigne-t-elle ? – L'exception.  
Le fil conducteur – Y a-t-il une expérience de la liberté ?  
Qu'est-ce qu'une décision politique ? – Le destin.  
L'animalité – Qu'est-ce qu'un jugement de goût ?  
Qu'est-ce que la démocratie ? – L'absurde.  
Qu'est-ce qu'éduquer ? – Le paradigme.  
L'individualisme - Y a-t-il des vérités éternelles ?  
Toute notre connaissance dérive-t-elle de l'expérience ? – L'involontaire.  
L'autorité – Qu'est-ce qu'une révolution scientifique ?  
La délibération – Qu'est-ce qu'une maladie ?  
Y a-t-il un sens moral ? – Les possibles.  
Le don - Faut-il des frontières ?  
Y a-t-il une fin de l'histoire ? – L'évidence.  
L'esprit des lois – Qu'est-ce qu'une crise ?  
Le plus grand bonheur pour le plus grand nombre – L'identité.  
Qu'est-ce qu'une loi de la nature ? – Le consentement.  
La renaissance – Y a-t-il des déterminismes sociaux ?  
Peut-on être impartial ? – Le jeu.  
L'illusion – Nous et les autres.  
L'art d'inventer - Qu'est-ce que la barbarie ?  
Le génie - « Œil pour œil, dent pour dent »  
La pudeur – Faut-il renoncer à la certitude ?  
Égalité et solidarité – Qu'est-ce que l'intuition ?  
Le calcul - Y a-t-il des critères du goût ?  
L'oubli – Peut-on être homme sans être citoyen ?  
Des inégalités peuvent-elles être justes ? – Le paradigme  
Y a-t-il une vérité du sensible ? – Technique et responsabilité  
La culture et les cultures – Les vices privés peuvent-ils faire le bien public ?  
Y a-t-il des plaisirs purs ? – Choses et personnes.  
L'ennemi – Qu'est-ce qu'un style ?  
Y a-t-il une esthétique de la laideur ? – La servitude.  
Qu'est-ce qu'un ami ? – L'inaliénable.  
Pourquoi obéit-on ? – L'infini.  
L'amour de soi – Qu'est-ce qu'un monde ?  
Qu'est-ce que le hasard ? – Le naturel et l'artificiel.  
Y a-t-il une histoire de la raison ? – Le mérite.  
Y a-t-il des sentiments moraux ? – La marchandise.  
Le pardon – Qu'est-ce qu'un acte ?  
Désir et volonté – Qu'est-ce que le sublime ?  
La traduction – Qu'est-ce qu'une idéologie ?

Qu'est-ce qu'interpréter ? – La propriété.  
L'enfant – Qu'est-ce qu'une preuve ?  
Ici et maintenant – Y a-t-il un art de vivre ?  
Qu'est-ce qu'un mythe ? - L'événement.  
Le risque - Quelle est la valeur des hypothèses ?